



# Revue de presse



Jeudi 21 Décembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Réunion du Gouvernement consacrée aux collectivités locales, à la monnaie et à la sécurité hydrique

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée aux secteurs des collectivités locales, monétaire et bancaire et à la sécurité hydrique, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## L'Algérie a réalisé un bond qualitatif dans le domaine de l'assurance "Takaful"

Les participants au colloque national sur le secteur de l'assurance en Algérie, organisé mercredi à l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed, ont mis en avant le bond qualitatif que l'Algérie a réalisé ces dernières années dans le domaine de l'assurance "Takaful" (finance islamique).



## [Exportations de l'Algérie durant le 1er semestre 2023](#)

### [Elles ont atteint 26,9 milliards de dollars](#)

Le PIB est passé de 18,876 2 milliards de dinars en 2017 à 27,688 9 milliards de dinars en 2022.

La Banque d'Algérie a publié avant-hier(mardi) son bulletin statistiques pour le deuxième trimestre 2023. Le document contient de nombreux chiffres sur l'évolution de la situation économique durant ces dernières années. Selon ce document, d'un déficit de l'ordre de 16,9 milliards de dollars, le solde extérieur courant est passé à un excédent de 19,2 milliards de dollars en 2022.



## [Réunion du gouvernement](#)

### [Les collectivités locales «sous la loupe»](#)

Le texte aborde l'implication des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie.

Les collectivités locales, leurs missions et leur rôle économique étaient, hier, au menu du Conseil du gouvernement, présidé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. La réunion a, en effet, examiné des «projets de textes relatifs aux collectivités locales (qui) s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des engagements du président de la République», rapporte un communiqué du Conseil du gouvernement.



## [CTRF : organisation de workshops sur l'amélioration du système de déclaration de soupçon](#)

La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a organisé, mardi à Alger, des workshops sur la promotion et l'adaptation de la déclaration de soupçon aux normes internationales en vigueur, indique un communiqué du ministère des Finances. Ces workshops qui se poursuivront jusqu'à mercredi, ont été organisés en collaboration avec le Bureau régional Moyen Orient-Afrique du Nord relevant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et le Programme Facilité Globale de l'Union européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



## Prix et disponibilité des produits alimentaires

### Le plan du gouvernement

La bataille pour assurer la stabilité des prix et la disponibilité des produits s'annonce donc ardue.

Inflation, pénurie ou encore spéculation. Il s'agit de mots que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veut «bannir» de son dictionnaire en 2024. L'un des dossiers phares, qu'il a confié au nouveau Premier ministre, Mohamed Nadir Larbaoui, est celui du pouvoir d'achat des citoyens. Justement, le président Tebboune ne cesse de mettre la pression sur le gouvernement pour en finir au plus vite avec le «mal» des prix et de la disponibilité des produits alimentaires.



## Taux de change : L'Euro maintient ses bons niveaux

La Banque d'Algérie, dans ses cotations commerciales du Dinar, valables du 18 au 20 décembre courant, souligne que le change de l'Euro se situe à 146.69 dinars pour l'achat et à 146.76 dinars pour la vente. Pour ce même taux respectif, le billet vert vaut 134.31 et 134.33 dinars.



## La Banque d'Algérie annonce les nouveaux taux d'intérêt pour 2024

La Banque d'Algérie a dévoilé aujourd'hui les seuils des taux d'intérêt excessifs applicables pour le premier semestre 2024. La note, émise le 14 décembre, énonce les nouveaux plafonds pour diverses catégories de concours.

Ces taux varient de 8,75% pour les découverts bancaires à 11,75% pour le leasing. Comparativement, les taux du deuxième semestre 2023 étaient légèrement plus élevés. La banque centrale a également partagé les taux d'intérêt moyens appliqués par les banques au cours de la seconde moitié de 2023, variant de 7,95% pour les découverts bancaires à 10,68% pour le leasing.



## **La Banque d'Algérie fixe les seuils des taux d'intérêt bancaires pour 1er semestre 2024**

La Banque d'Algérie a publié, ce mercredi 20 décembre, une note relative aux seuils des taux d'intérêt excessifs applicables au titre du premier semestre 2024.

Selon la note datée du 14 décembre et adressée aux banques et établissements financiers, la Banque d'Algérie fixe, au titre du premier semestre 2024, « les seuils des taux d'intérêts excessifs des différentes catégories de concours ».



## **Assurance « Takaful » : L'Algérie a réalisé un bond qualitatif**

Les participants au colloque national sur le secteur de l'assurance en Algérie, organisé mercredi à l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed, ont mis en avant le bond qualitatif que l'Algérie a réalisé ces dernières années dans le domaine de l'assurance « Takaful » (finance islamique).



## **Finance islamique : 700 milliards DA collectés par les banques**

Le marché de la finance islamique prend de l'ampleur.

Après trois années de son lancement en Algérie, la finance islamique gagne du terrain et attire de plus en plus de dépôt. Au mois de juin dernier, plus de 700 milliards DA ont été enregistrés en termes de ressources collectées par les banques et plus de 400 milliards de dinars de financement. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi à Alger, le président de l'association IFIDAS (Institut du Financement du développement du Maghreb), Ahmed Haftari, lors d'un workshop portant sur la thématique « Finances islamique : bilan et perspectives ».

## اجتماع الحكومة يدرس مشاريع تمهيدية لقوانين تخص عدة قطاعات

ترأس الوزير الأول السيد نذير العرباوي، يوم الاربعاء، اجتماعا للحكومة خصص لدراسة مشاريع تمهيدية لنصوص قانونية تخص عدة قطاعات، حسب ما أفاد به بيان لمصالح الوزير الأول، هذا نصه الكامل:



## بنك الجزائر يحدّد العتبة القصوى لـ7 أصناف خلال 2024

### هذه فائدة البنوك على القروض الاستهلاكية والسكن والإيجار

حدّد بنك الجزائر المعدلات القصوى للفائدة المعتمدة لـ7 أصناف من القروض خلال السداسي الأول لسنة 2024، بناء على متوسط معدل الفائدة المعتمد خلال السداسي الثاني لسنة 2023.

ووفق المذكرة رقم 02-2023 الصادرة عن المديرية العامة للقروض والتنظيم المصرفي ببنك الجزائر، بتاريخ 14 ديسمبر الجاري، والمتعلّقة بالحدود القصوى لأسعار الفائدة المطبقة خلال النصف الأول من سنة 2024، وطبقا للتعليمية رقم 16-08 المؤرخة في 1 سبتمبر 2016 المتعلقة بكيفية تحديد المعدلات القصوى المعدّلة والمتممة للفائدة، لاسيما المادة 16 و17 الخاصة بالتصريحات بالمعدّلات الفعلية الإجمالية للفائدة في النصف الثاني من سنة 2023، من طرف البنوك والمؤسسات المالية، حدّد بنك الجزائر عتبات أسعار الفائدة المفرطة على مختلف فئات القروض للنصف الأول من سنة 2024.



## رقمنة أملاك الدولة.. إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات "داتا سنتر"

كشف المدير العام للأملاك الوطنية بوزارة المالية، عبد الرحمان خيدي، أن عملية رقمنة قطاع أملاك الدولة تسير على "قدم وساق". حيث تجاوزت عملية المسح الحضري 75 بالمائة. فيما فاقت نسبة المسح الريفي 95 بالمائة.

وقال خيدي في تصريح صحفي على هامش وضع حيز الخدمة لنظام التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية على مستوى المحافظة العقارية بمدينة الأربعاء. أن عملية المسح العام للأراضي في المجال الحضري تجاوزت 75 بالمائة. فيما فاقت العملية بالنسبة للمجال الريفي 95 بالمائة. لافتا إلى أنه يجري حاليا إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات "داتا سنتر" الذي تم تدشينه السبت الفارط من طرف المديرية العامة للرقمنة.

## رقمنة أملاك الدولة تجاوزت 75 بالمائة في الحضري و95 بالمائة في الريفي

كشف المدير العام للأملاك الوطنية بوزارة المالية، عبد الرحمان خيدي، اليوم الثلاثاء بالبلدية أن عملية رقمنة قطاع أملاك الدولة تسير على "قدم وساق" حيث تجاوزت عملية المسح الحضري 75 بالمائة فيما فاقت نسبة المسح الريفي 95 بالمائة.

وذكر خيدي في تصريح صحفي على هامش وضع حيز الخدمة لنظام التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية على مستوى المحافظة العقارية بمدينة الأربعاء (شرق الولاية)، أن عملية المسح العام للأراضي في المجال الحضري تجاوزت 75 بالمائة، فيما فاقت العملية بالنسبة للمجال الريفي 95 بالمائة لافتا الى أنه يجري حاليا إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات (داتا سنتر) الذي تم تدشينه السبت الفارط من طرف المديرية العامة للرقمنة.

FINANCES PUBLIQUES

# L'importance d'une gestion rationnelle

**L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE du budget au ministère des Finances, Zargout Djamel, a souligné, mardi dernier à Oran, l'importance de la bonne utilisation de l'argent public dans la gestion et la consommation des crédits financiers.**

**D**ANS son intervention, lors d'une journée d'étude sur l'application de la loi organique 15-18 relative aux lois de finances, Zargout, inspecteur de la DG du budget, a appelé à «faire davantage d'efforts pour concrétiser les nouvelles dispositions qui encadreront l'élaboration d'un nouveau cadre budgétaire visant à faire bon usage des deniers publics». Il a rappelé que «dans le passé, les crédits financiers étaient accordés aux responsables pour consommer les sommes allouées au cours de l'année. Aujourd'hui, le concept a changé dans la nouvelle loi, de sorte que les crédits financiers sont accordés aux responsables et des normes et objectifs leur sont fixés, dont ils sont tenus responsables, à condition qu'ils soumettent des rapports sur la manière dont ces fonds sont dépensés en vue d'instaurer des règles de transparence et de bonne gestion de l'argent public». Pour sa part, la directrice adjointe des études juridiques à la Direction générale du budget du ministère des



Finances, Hadj Ali Nassima, a déclaré que la loi organique 15-18 relative aux lois de finances a introduit une «nouvelle manière de gérer les finances publiques, basée sur l'approche de la performance et le passage de l'approche de la gestion par les moyens à la gestion par les objectifs».

Elle a, en outre, souligné que «le budget de l'Etat, depuis 2023, date d'entrée en vigueur de

la nouvelle loi, est présenté sous forme de portefeuilles de sous-programmes et d'activités, afin de permettre aux intervenants de l'exécution du budget de contrôler les procédures et le décaissement de crédits financiers, notamment dans le domaine des investissements publics, qui ont une relation directe avec le citoyen». Dans le même contexte, elle a indiqué que «les opérations ou projets ne peuvent être enregis-

trés que lorsque les études sont prêtes, afin d'éviter une réévaluation et d'être mises en œuvre dans les délais spécifiés». Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné, de son côté, que le lancement de la mise en œuvre de la loi organique 15-18 portant lois de finances devra «renforcer le contrôle et l'évaluation des performances de différents secteurs qui interviennent dans le cadre des nouvelles orientations de la gestion du budget de l'Etat et la réforme budgétaire». Il a ajouté que «ce changement structurel de la gestion des finances publiques de l'Etat, à travers cette loi, permettra de lier le budget général à la politique économique et sociale de l'Etat, et d'introduire la notion de transparence, en permettant au citoyen de visualiser diverses données et différentes règles pour les secteurs». Il a également relevé que «la nouvelle loi organique a marqué le passage d'un budget unilatéral d'équipement et de gestion à un budget d'objectifs et de résultats, introduisant un changement profond dans la gestion des fonds publics dans le but de rationaliser les dépenses, concrétiser les mécanismes de contrôle en vue de la protection des deniers publics».

Cette rencontre, initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec le ministère des Finances et la Direction générale du budget, a vu la participation des Secrétaires généraux et Secrétaires du trésor public, des contrôleurs financiers des wilayas d'Oran, Mascara, Saïda, les chefs de daïra et les présidents d'APC de la wilaya d'Oran.

Cellule de traitement du renseignement financier

# Organisation de workshops sur l'amélioration du système de déclaration de soupçon

■ La CTRF a organisé, mardi à Alger, des workshops sur la promotion et l'adaptation de la déclaration de soupçon aux normes internationales en vigueur, indique un communiqué du ministère des Finances.

Par Siham Gh.

**C**es workshops qui se sont poursuivis jusqu'à hier, ont été organisés en collaboration avec le Bureau régional Moyen

Orient-Afrique du Nord relevant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et le Programme Facilité Globale de l'Union européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces workshops ont été inaugurés par le président de la CTRF, Mohamed Saoudia, en présence du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), d'une conseillère à la délégation de l'Union européenne en Algérie, des représentants et des experts du programme (Facilité Globale), des membres du conseil de la Cellule et des représentants des banques et des établissements financiers.

Et de rappeler que ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du «soutien à la mise en œuvre des normes internationales et des recommandations issues de la dernière évaluation du groupe de travail financier de la région du Moyen Orient-Afrique du Nord (MENA)». Ces workshops visent également à «soutenir les efforts consentis pour l'amélioration de la qualité et de la conformité des rapports de signalement des déclarations de soupçon transmis à la CTRF». Ces ateliers ont éga-

lement pour objectif d'«échanger les vues sur les nouvelles techniques et pratiques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme à travers le système financier», a ajouté la même source.

Le ministère a soutenu dans son communiqué que «le rôle majeur dont s'acquittent les banques et les établissements financiers dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en fait une partie intégrante du système financier, tout en leur conférant un rôle pivot dans le renforcement de la transparence financière».

«Il est désormais nécessaire de réaliser l'équilibre entre la sécurité, la protection de l'économie et des investissements des Etats et des sociétés pour garantir le développement durable et atteindre la prospérité», selon le communiqué.

La journée d'études a été une occasion pour mettre en exergue le décret exécutif N° 06-05 du 9 janvier 2006, fixant la forme, le modèle, le contenu, ainsi que l'accusé de réception de la déclaration de soupçon, en relation directe avec le thème de l'atelier.

«La cellule de traitement du renseignement financier aspire à



numériser les déclarations de soupçon en vue d'en améliorer la qualité et d'optimiser le degré d'interactivité avec les banques et les établissements financiers», ajoute la même source.

L'Algérie a voué une grande importance à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers la ratification de toutes les législations et les chartes internationales y afférentes, et la réponse à l'urgence de la

coopération internationale dans ce domaine.

Elle s'est également engagée, à l'instar de la plupart des pays à travers le monde, à élaborer et à actualiser un système juridique adapté pour faire face à ces défis, ainsi qu'à créer des structures exécutives chargées de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conclut le document.

S. Gh.

CELLULE DE TRAITEMENT DU RENSEIGNEMENT FINANCIER

## Vers la numérisation des déclarations de soupçon

Organisés par la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) en collaboration avec le Bureau régional Moyen Orient-Afrique du Nord relevant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), et le Programme facilité globale de l'Union européenne pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les workshop (atelier collaboratif dont l'objectif est de trouver de manière collective différents éléments de réponse sur un sujet préalablement défini) sur la promotion et l'adaptation de la déclaration de soupçon aux normes internationales en vigueur ont pris fin, hier, en mettant en exergue le décret exécutif N 06-05 du 9 janvier 2006 fixant la forme, le modèle, le contenu, ainsi que l'accusé de réception de la déclaration de soupçon.

Ces ateliers tenus deux jours durant

s'inscrivent dans le cadre du "soutien à la mise en œuvre des normes internationales et des recommandations issues de la dernière évaluation du groupe de travail financier de la région du Moyen Orient-Afrique du Nord (MENA)", indique le communiqué du ministère. Ils visent, selon la même source, à "soutenir les efforts consentis pour l'amélioration de la qualité et de la conformité des rapports de signalement des déclarations de soupçon transmis à la CTRF". Ils ont également pour objectif, ajoute le texte, d'"échanger les vues sur les nouvelles techniques et pratiques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme à travers le système financier".

"Le rôle majeur dont s'acquittent les banques et les établissements financiers dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en fait une partie inté-

grante du système financier, tout en leur conférant un rôle pivot dans le renforcement de la transparence financière" souligne le document, tout en relevant la nécessité de « réaliser l'équilibre entre la sécurité, la protection de l'économie et des investissements des États et des sociétés pour garantir le développement durable et atteindre la prospérité".

"La Cellule de traitement du renseignement financier aspire à numériser les déclarations de soupçon en vue d'en améliorer la qualité et d'optimiser le degré d'interactivité avec les banques et les établissements financiers", ajoute la même source.

Ces workshops ont été inaugurés par président de la CTRF, M. Mohamed Saoudia, en présence du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), d'une conseillère à la délégation de

l'Union européenne en Algérie, des représentants et des experts du programme (Facilité globale), des membres du conseil de la Cellule et des représentants des banques et des établissements financiers. L'Algérie a voué une grande importance à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers la ratification de toutes les législations et les chartes internationales y afférentes, et la réponse à l'urgence de la coopération internationale dans ce domaine, rappelle, par ailleurs le ministère dans son communiqué, réitérant l'engagement du pays à élaborer et à actualiser un système juridique adapté pour faire face à ces défis, ainsi qu'à créer des structures exécutives chargées de la prévention et de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Brahim O.

المدير العام للأماكن الوطنية بوزارة المالية .. عبد الرحمن خيدي يكشف:

## عملية رقمنة أملاك الدولة تسير على "قدم وساق"

كشف المدير العام للأماكن الوطنية بوزارة المالية، عبد الرحمن خيدي، أن عملية رقمنة قطاع أملاك الدولة تسير على "قدم وساق". حيث تجاوزت عملية المسح الحضري 75 بالمائة فيما فاقت نسبة المسح الريفي 95 بالمائة. وقال خيدي في تصريح صحفي على هامش وضع حيز الخدمة لنظام التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية على مستوى المحافظة العقارية بمدينة الأرياء، إن عملية المسح العام للأراضي في المجال الحضري تجاوزت 75 بالمائة. فيما فاقت العملية بالنسبة للمجال الريفي 95 بالمائة، لافتا إلى أنه يجري حاليا إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات "داتا سنتر" الذي تم تدشينه السبت الفارط من طرف المديرية العامة للرقمنة. وأضاف خيدي، أن مركز المعطيات سيستضيف الحلول الرقمية لإدارة أملاك الدولة وكذا الضريبة والخزينة. مما يسهل إجراءات إيواء واستضافة الحلول الرقمية على رأسها البوابة الإلكترونية "فضاء الجزائر". التي ستمكن المواطن والمهنيين وقطاعات وزارية عديدة من استخدامها والوصول إلى المعلومة الرقمية واستصدار كثير من الوثائق من مكاتبهم. ولفت خيدي إلى أن تقنيات أملاك الدولة مرقمنة بنسبة 100 بالمائة، وهي تحتاج فقط إلى بعض الوقت لإطلاقها بمركز المعطيات "داتا سنتر" وتعميمها إلى جميع الخدمات. ووقف المدير العام للأماكن الوطنية رفقة السلطات المحلية بالمحافظة العقارية بالأرياء على وضع حيز الخدمة لعملية التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية المتعلقة بالشهادة السلبية ونسخ العقود ونسخ البطاقات العقارية التي تدرج ضمن رقمنة المصالح الخارجية لإدارة الأملاك الوطنية. كما أكد في هذا الصدد أن محافظة الأرياء تعد رائدة في عملية رقمنة مصالحها. حيث تمكنت من تطبيق تعليمات رئيس الجمهورية، التي أسداها شهر ماي الفارط الخاصة برقمنة القطاع. وستمكن هذه العملية النموذجية على مستوى الولاية من تسهيل الخدمة العمومية للمواطنين وذلك باستخراج البهاتر العقارية بصورة آنية وأتوماتيكية. كما ستمكن عملية الرقمنة بالنسبة للجماعات المحلية من تقديم الوثائق اللازمة لإطلاق تنمية شاملة لاسيما فيما يتعلق بالعقار.

م.ق

## ورشات عمل حول تحسين نظام الإخطار بالشبهة



نظمت خلية معالجة الاستعلام المالي، أول أمس، ورشات العمل حول تحسين نوعية الإخطار بالشبهة وتكييفها وفقا للمواصفات الدولية المعتمدة، حيث تم بالمناسبة تسليط الضوء على المرسوم التنفيذي 06-05 المؤرخ في 9 جانفي 2006، الذي يتضمن شكل الإخطار بالشبهة ونموذجه ومحتواه ووصل استلامه. وتندرج هذه الورشات في إطار دعم تنفيذ المعايير الدولية والتوصيات الناتجة عن آخر عمل تقييم لجموعة العمل المالي للشرق الأوسط وشمال إفريقيا، حيث تهدف إلى دعم الجهود المبذولة لتحسين جودة وامتثال تقارير الإبلاغ عن التصاريح بالشبهة المرسلة إلى خلية معالجة الاستعلام المالي.

إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات "داتا سنتر" .. خيدي،

## رقمنة أملاك الدولة تجاوزت 75% في الحضري و95% في الريفي

العمومية للمواطنين وذلك باستخراج الدفاتر العقارية بصورة آنية وأتوماتيكية وذلك بعد أن كانت تثقل كاهل المواطن الذي كان ينتظر عدة أشهر لاستخراجها. كما ستمكن عملية الرقمنة بالنسبة للجماعات المحلية، من تقديم الوثائق اللازمة لإطلاق تنمية شاملة خاصة فيما يتعلق بالعقار. وكان وزير المالية لعزیز فايد، قد أشرف السبت الماضي، بالجزائر العاصمة، على تدشين مركز معطيات يضم مجموع المعلومات والمعطيات المتوفرة على مستوى المديرية والمنظمات تحت وصاية الوزارة.

وزارية عديدة من استخدائها، والوصول إلى المعلومة الرقمية واستصدار كثير من الوثائق من مكاتبهم.

ولفت خيدي، إلى أن تقنيات أملاك الدولة مرقمنة بنسبة 100 بالمائة، وهي تحتاج فقط إلى بعض الوقت لإطلاقها بمركز المعطيات "داتا سنتر" وتعميمها على جميع الخدمات. ووقف المدير العام للأملاك الوطنية، رفقة السلطات المحلية بالمحافظة العقارية بالأربعاء، على وضع حيز الخدمة لعملية التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية المتعلقة بالشهادة السلبية، ونسخ العقود ونسخ البطاقات العقارية التي تدرج ضمن رقمنة المصالح الخارجية لإدارة الأملاك الوطنية.

وأكد في هذا الصدد أن محافظة الأربعاء، تعد رائدة في رقمنة مصالحها حيث تمكنت من تطبيق تعليمات رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، التي أسداها شهر ماي الفارط، الخاصة برقمنة القطاع.

وستمكن هذه العملية النموذجية على مستوى الولاية، من تسهيل الخدمة

كشف المدير العام للأملاك الوطنية بوزارة المالية عبد الرحمان خيدي، أن عملية رقمنة قطاع أملاك الدولة تسير على "قدم وساق"، حيث تجاوزت عملية المسح الحضري 75 بالمائة فيما فاقت نسبة المسح الريفي 95 بالمائة.

أكد خيدي، في تصريح صحفي على هامش وضع حيز الخدمة لنظام التسليم الفوري للوثائق والمعلومات العقارية على مستوى المحافظة العقارية بمدينة الأربعاء في البليدة، أمس، أن عملية المسح العام للأراضي في المجال الحضري تجاوزت 75 بالمائة، فيما فاقت العملية بالنسبة للمجال الريفي 95 بالمائة، لافتا إلى أنه يجري حاليا إطلاق حلول رقمية عبر مركز المعطيات "داتا سنتر" الذي تم تدشينه السبت الفارط، من طرف المديرية العامة للرقمنة.

وأضاف أن مركز المعطيات سيستضيف الحلول الرقمية لإدارة أملاك الدولة وكذا الضريبة والخزينة، مما سييسر إجراءات إيواء واستضافة الحلول الرقمية على رأسها البوابة الإلكترونية "فضاء الجزائر" التي ستمكن المواطن والمهنيين وقطاعات



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger